



## DESCRIPTIF PRODUIT

36g/L perméthrine (CAS 52645-53-1)

<b>Support</b>	Liquide
<b>Utilisation</b>	Insecticide
<b>Cible</b>	Mouches
<b>Usages</b>	Professionnels
<b>Zones d'utilisation</b>	Sur bovins
<b>Référence(s)</b>	IN-PER-75009 : 1 L IN-PER-75010: 2.5 L

## UTILISATION

Insecticide exclusivement autorisé pour lutter contre les mouches des bovins

Application locale externe. Appliquer la dose totale sur la ligne du dos, du chignon jusqu'à la base de la queue, en veillant à appliquer environ 1/4 de la dose totale sur le chignon.

## METHODE D'APPLICATION / DOSE

Application locale externe. Appliquer la dose totale sur la ligne du dos, du chignon jusqu'à la base de la queue, en veillant à appliquer environ 1/4 de la dose totale sur le chignon.

Dose: 10 ml pour 100 kg de poids avec un maximum de 25 ml/bête, à appliquer sur le dos. Répéter le traitement à intervalles de 7 à 11 semaines.

Durée d'action: Au moins 7 semaines, selon les besoins, traiter tous les animaux d'un même troupeau simultanément.

Délai d'utilisation avant abattage: 3 jours.

Délai d'attente avant traite: sans délai.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des flammes nues, des étincelles. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P405 - Garder sous clef. Éliminer le contenu/ récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale.

Utiliser les produits biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.